

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly



Carte 177 Îlot 33095-03

Bâtiment potentiel : 6 Bâtiment construit : 7

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de consolidation

Service :

MRC de Lotbinière
Règlement numéro 211-2009
Carte 177

Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

9 septembre 2009

Authentifiée ce jour _____ 2009.

Maurice Sénécal, préfet

Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non rénovées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

Légende

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Ilots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- ▨ Falaise
- ▨ Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels



1:2 500